



**RETURN OFFERS TO:
RETOURNER LES OFFRES A:**

Bid Receiving/Réception des soumissions
80, avenue Garland, arrêt postal n° H-066
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B3B 0J8
ATL_Procurement@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised;
unless otherwise indicated, all other terms and
conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé ;
sauf indication contraire, les modalités de
l'invitation demeurent les mêmes.

Comments : - Commentaires :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY
REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE
SÉCURITÉ

Title - Sujet Services d'installation de systèmes CCTV GRC Nouvelle-Écosse		Date 09 septembre 2021
Solicitation No. - N° de l'invitation M4000-2-1228		
Amendment No. – N° de la modification 003	Amendment Date - Date de la modification 08 octobre 2021	
Client Reference No. - No. De Référence du Client H15375672		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin		
At / à :	14h00	ADT (Atlantic Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Atlantique)
On / le :	19 octobre 2021	
Delivery - Livraison See herein - Voir aux présentes	Taxes - Taxes See herein - Voir aux présentes	Duty - Droits See herein - Voir aux présentes
Destination of Goods and Services - Destinations des biens et services See herein - Voir aux présentes		
Instructions See herein - Voir aux présentes		
Address Inquiries to - Adresser toute demande de renseignements à Sandra Bremner Sandra.Bremner@rcmp-grc.gc.ca 902-720-5355		
Delivery Required - Livraison exigée See herein - Voir aux présentes	Delivery Offered - Livraison proposée	
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur :		
Telephone No. – N° de téléphone	Email - Courriel	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
Signature	Date	



MODIFICATION 003

La modification 003 est requise pour répondre à la question ci-dessous :

QUESTION:

Le point 7.7.1.2 (p) fait référence à l'exigence d'une assurance motomarine. Est-ce que le client peut confirmer qu'une assurance motomarine n'est pas requise pour la livraison de l'envergure du projet ?

RÉPONSE :

Des caméras peuvent occasionnellement être installées à bord des engins nautiques de la GRC, il n'y a donc aucun changement à cette exigence.

Les autres modalités restent les mêmes.